

**FR**

**CATÉGORIE «ÉCONOMIE SOCIALE» – RAPPORT D’ACTIVITÉS POUR L’ANNÉE 2019**

**Description succincte de la catégorie et de ses membres**

En 2019, la catégorie «Économie sociale» était composée de 31 membres représentant des coopératives, des mutuelles, des associations, des fondations, des entreprises sociales et des ONG sociales.

Les réunions de la catégorie constituent le forum pour les échanges d’informations, l’apprentissage par les pairs et les possibilités de contribuer aux initiatives de l’économie sociale aux niveaux européen et national. Des contacts étroits sont également entretenus avec d’autres organes du CESE, notamment le groupe d’étude sur les entreprises de l’économie sociale, qui est géré par la section INT.

**Principales réalisations de la catégorie en 2019**

À la suite de décisions politiques sur les niveaux budgétaires pour toutes les catégories du CESE, l’année 2019 a été marquée par un retour à trois réunions par an pour chaque catégorie.

Les activités de la catégorie «Économie sociale» en 2019 ont été marquées par trois priorités. Premièrement, évaluer l’intérêt pour l’économie sociale parmi les nouveaux membres du Parlement européen et stimuler le soutien à la création de l’intergroupe «Économie sociale» du Parlement européen. La catégorie «Économie sociale» a débattu de ce sujet lors de deux réunions; elle a partagé des informations et encouragé les membres à contacter les députés au Parlement européen et à les inviter à soutenir la création de l’intergroupe.

La deuxième priorité pour l’année 2019 était axée sur le financement européen et local de l’économie sociale. Ce thème a fait l’objet d’un débat lors de chacune des trois réunions de la catégorie  (lesobligations à effet social et les contrats à impact social, le règlement FSE+, le programme INTERREG et le financement entre pairs, par le secteur privé et au niveau national).

Troisièmement, en 2019, poursuivant la coopération étroite avec la catégorie «Agriculteurs» mise en place en 2018, la catégorie «Économie sociale» a travaillé en étroite collaboration tant avec le groupe d’étude du CESE sur les droits des personnes handicapées qu’avec le groupe d’étude sur les entreprises de l’économie sociale. Cette coopération illustre la nature horizontale des travaux de la catégorie «Économie sociale» et la mesure dans laquelle elle peut compléter les activités des autres organes du CESE.

**Aperçu général des réunions de la catégorie (thèmes principaux et orateurs)**

* **7 mars**, après-midi: première réunion

Comme recommandé dans le rapport d’activité 2018 de la catégorie «Économie sociale», dans le contexte de la nouvelle stratégie européenne en faveur des personnes handicapées, une coopération plus étroite a été mise en place en 2019 avec le groupe d’étude du CESE sur les droits des personnes handicapées. Dans ce contexte, une table ronde de six personnes a débattu des interdépendances entre les deux organes; parmi les intervenants figuraient le président du groupe d’étude du CESE sur les droits des personnes handicapées, des représentants de la Commission européenne (DG Marché intérieur, industrie, entrepreneuriat et PME), du Forum européen des personnes handicapées, du groupe Social ONCE et de Social Economy Europe.

La réunion du 7 mars a également été l’occasion de se conformer à la deuxième recommandation du rapport d’activité 2018, à savoir la présentation de projets réussis financés par l’UE sur les obligations à effet social et les contrats à impact social. Ainsi, un groupe de cinq personnes a échangé des informations sur les obligations à impact social dans la région alpine financées par le programme INTERREG, et sur le soutien de l’UE à l’impact social par l’intermédiaire du Fonds pour l’emploi et l’innovation sociale (EaSI) et du Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFSI). Des présentations, portant sur le développement local et l’assistance communautaire, ont également été faites par la future présidence finlandaise du Conseil de l’UE, et sur les fonds pour l’innovation, par des représentants de l’Association européenne pour l’information et le développement local (AEIDL).

* **21 juin**, matin – 2e réunion

La deuxième réunion de la catégorie a été subdivisée en deux parties. Tout d’abord, a eu lieu un débat portant sur le résultat des élections au Parlement européen, qui a mis en lumière la rotation élevée des députés européens à ces élections et les implications pour l’économie sociale. Le principal intervenant, un représentant d’Athenora Consulting, a présenté la composition du nouveau Parlement européen et évalué les implications pour l’économie sociale.

La deuxième partie de la réunion était consacrée au financement de l’économie sociale par l’intermédiaire du FSE +, de la communauté des pairs et du secteur privé. Parmi les orateurs de cette table ronde figuraient le directeur général du Centre européen des fondations ainsi que des représentants de la Confédération espagnole des employeurs (CEPES) et de la Commission européenne (DG Emploi, affaires sociales et inclusion).

Lors de cette réunion, les membres de la catégorie «Économie sociale» ont également été informés de la préparation de la prochaine réunion de la Journée européenne des entreprises de l’économie sociale, prévue le 27 novembre à Strasbourg. Le Comité est le coorganisateur de cette manifestation, intitulée «L’économie sociale: mobiliser les villes, les régions et la société civile. Pact for Impact pour l’Union européenne», avec la ville de Strasbourg et le ministère français de la transition écologique et de l’économie sociale. Le CESE, directement responsable de l’organisation de deux manifestations parallèles, a envoyé une délégation de membres et contribué à la rédaction de la déclaration finale de la conférence.

* **14 octobre**, après-midi — 3e réunion

La troisième et dernière réunion de la catégorie de l’année 2019 a permis de partager des informations et de stimuler le soutien à la campagne de relance de l’intergroupe «Économie sociale» du Parlement européen. L’orateur principal était un membre du conseil d’administration de Social Economy Europe et secrétaire général de ConcertES. Il a décrit les activités menées jusqu’alors afin de recenser, parmi les députés, les partisans de l’intergroupe, et de coordonner et susciter un soutien en faveur de ce dernier, y compris par la collecte de signatures de députés européens.

Le deuxième thème abordé lors de cette réunion portait sur le financement de l’UE pour l’économie sociale au niveau national. Les échanges ont essentiellement porté sur la manière d’influencer le règlement FSE+, afin d’étendre son champ d’application. Actuellement, l’économie sociale n’est perçue qu’en tant qu’instrument d’amélioration de l’accès à l’emploi. Les autres avantages du secteur, tels que la fourniture de services d’intérêt général de haute qualité, accessibles et abordables, ainsi que la lutte contre la pauvreté et le soutien à une insertion sociale active et au développement local, ne sont pas mentionnés dans le règlement FSE+.

Enfin, les membres de la catégorie ont de nouveau été informés des progrès accomplis dans la perspective de la prochaine Journée européenne des entreprises de l’économie sociale organisée par le CESE, qui devrait avoir lieu à Strasbourg en novembre 2019.

**Autres manifestations auxquelles ont participé les porte-parole de la catégorie**

* 28 mars, Louvain: conférence de haut niveau sur l’investissement social dans les marchés de services au Collège irlandais de l’université de Louvain;
* 9 avril, Dublin: conférence sur les marchés publics socialement responsables, initiative «Buying for Social Impact» (Commande publique responsable) coordonnée par Social Economy Europe (SEE);
* 20 mai, Paris: conférence «Buying for Social Impact» (Commande publique responsable) coordonnée par SEE et ESS France;
* 6-9 juin, Bucarest: 7e conférence internationale du CIRIEC (Centre international de recherches et d’information sur l’économie publique, sociale et coopérative) sur le thème: «L’économie sociale et solidaire: vers un nouveau système économique»;
* 27 juin, CESE, Bruxelles: conférence de la Fédération européenne des employeurs sociaux;;
* 3 juillet, CESE, Bruxelles: «L’économie sociale et solidaire en Tunisie - quel soutien de l’UE?»
* 10 et 11 juillet, Paris: manifestation «Pact for impact»;
* 5 septembre, Prague: «Partenariat pour l’entrepreneuriat social: le rôle des municipalités, des villes et des régions»;
* 18 septembre, Bruxelles: conférence sur l’entrepreneuriat social au CESE;
* 2 octobre, Riga: conférence sur le thème «Buying for Social Impact» (Commande publique responsable) coordonnée par Social Economy Europe (SEE);
* 7-11 octobre, Bruxelles: manifestation du Comité européen des régions sur le thème «Régions et villes, piliers de l’avenir de l’Union européenne»;
* 4 novembre, Bruxelles: conférence au CESE sur les comptes satellites;
* 13 novembre, Sofia: conférence de haut niveau à l’occasion du 100e anniversaire de l’Union nationale des coopératives de production;
* 20 novembre, Bruxelles: manifestation destinée à stimuler la création de l’intergroupe «Économie sociale» au Parlement européen;
* 27 novembre, Strasbourg: Journée européenne des entreprises de l’économie sociale;
* 4 novembre, Bruxelles: conférence au CESE sur le logement social.

**Initiatives de la catégorie (avis, publications, y compris liens)**

Soutien de la catégorie «Économie sociale» en faveur d’une lettre ouverte aux députés au Parlement européen et aux gouvernements nationaux sur la nécessité pour le FSE+ d’inclure l’objectif supplémentaire et spécifique de soutenir l’économie sociale.

**Défis et suggestions pour l’année 2020 et le premier semestre 2021**

2020 et le premier semestre de l’année 2021 seront l’occasion d’un certain nombre d’activités clés pour la catégorie «Économie sociale», notamment:

* contribuer activement aux discussions sur le futur plan d’action de la CE en faveur de l’économie sociale;
* se concentrer sur les politiques et les manifestations à venir de la CE, comme par exemple la 6e période de programmation d’INTERREG et le sommet européen de l’économie sociale de Mannheim, en novembre 2020;
* prendre l’initiative, dans le cadre d’une approche coordonnée du CESE vis-à-vis des institutions européennes, de veiller à ce que le soutien à l’économie sociale constitue un objectif spécifique distinct du règlement FSE+;
* débattre du thème «Économie des valeurs» avec Jerzy Hausner, célèbre professeur polonais etl’un  des initiateurs du «Sommet sur l’économie ouverte» annuel;
* établir des relations de travail étroites avec l’intergroupe «Économie sociale» renouvelé du Parlement européen;
* coordonner les activités avec la section INT, qui continuera d’organiser la Journée européenne annuelle des entreprises sociales, même si le groupe d’étude de la section sur les entreprises de l’économie sociale est dissous lors du prochain renouvellement du CESE.

Il convient de noter qu’à partir d’octobre 2020, la catégorie «Économie sociale» sera le seul organe du CESE qui réunira les acteurs de l’économie sociale. Il est dès lors impératif que les efforts soient concentrés sur l’amélioration de la visibilité de la catégorie, tant au sein du Comité que parmi les institutions européennes et les acteurs de la société civile. C’est la raison pour laquelle la première réunion de la catégorie à la suite du renouvellement du Comité devrait avoir lieu en 2020.

\*

\* \*

**ANNEXE**

**Aperçu des services linguistiques fournis lors des réunions de la catégorie**

**SERVICES LINGUISTIQUES FOURNIS À LA CATÉGORIE «ÉCONOMIE SOCIALE»
EN 2019**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **DATE** | **DURÉE** | **ACCORD** |
| 7 mars 2019 | ½ journée | Demandé: ES/CS/DE/EN/FR/IT – ES/CS/DE/EN/FRObtenu: ES/DE/EN/FR/IT – ES/DE/EN/FR |
| 21 juin 2019 | ½ journée | Demandé: ES/DE/EN/FR/IT – ES/DE/EN/FRObtenu: ES/DE/EN/FR/IT – ES/DE/EN/FR |
| 14 octobre 2019 | ½ journée | Demandé: ES/DE/EN/FR/IT – ES/DE/EN/FR/ITObtenu: ES/DE/EN/FR/IT – ES/DE/EN/FR/IT |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_